



SELARL SARLIN CHABAUD MARCHAL & ASSOCIES

Avocats - 28 Rue Ruffi - 30000 NIMES

ERGAOMNES

Tel. 04.66.67.69.34 - Fax. 04.66.21.66.59 - www.ergaomnes-avocats.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN SEUL LOT SUR LIQUIDATION JUDICIAIRE A SAINT PAULET DE CAISSON (30130)

« La Conseillère »

Propriété immobilière étendue sur trois parcelles
cadastrées : Section AB n° 99 de 05a57ca, n° 103 de 01a82ca
et n° 104 de 07a11ca

SUR LA MISE A PRIX DE : 90.000 €
(QUATRE-VINGT-DIX MILLE EUROS)
avec faculté de baisse du quart (67.500 €), puis de moitié (33.750 €)
OUTRE LES CHARGES

Adjudication fixée

à l'audience des ventes du Juge de l'Exécution
du Tribunal Judiciaire de Nîmes, au Palais de Justice,
Boulevard des Arènes, du :

JEUDI 13 OCTOBRE 2022 à 9h30

Visite des lieux assurée par la SCP QUENIN TOURRE LOPEZ
Huissier de Justice à NIMES (Tél. 04.66.36.03.46)
Le lundi 26 septembre 2022 de 14h30 à 16h00

Il sera procédé à la requête de la SELARL BRMJ, Mandataire judiciaire près le Tribunal de Commerce de NIMES, domicilié en cette qualité en ladite ville : 850 Rue Etienne Lenoir - Km Delta - 30000 NIMES, agissant en sa qualité de Liquidateur Judiciaire de Monsieur Jean-Pierre PAILHES.

Ayant pour Avocat constitué, la SELARL SARLIN CHABAUD MARCHAL & ASSOCIES, 28 Rue Ruffi, 30000 NIMES.

A la vente aux enchères de :

Sur la Commune de SAINT PAULET DE CAISSON (GARD) : 27 Route de Pont - La Conseillère - propriété immobilière étendue sur trois parcelles cadastrées :

Section AB n° 99 pour 0ha05a57ca

Section AB n° 103 pour 0ha01a82ca

Section AB n° 104 pour 0ha07a11ca

La maison à usage d'habitation bâtie sur la parcelle AB n° 99 d'environ 147 m² est constituée :

- au rez-de-chaussée : cuisine, buanderie, salon séjour avec cheminée,

- à l'étage : 3 chambres donc 2 avec dressing, salle de bains avec WC, combles

Les lieux sont occupés par le propriétaire.

La parcelle AB n° 103 est une bande de terrain qui permet d'accéder à la maison depuis la Route de Pont.

La parcelle AB n° 104 constitue une aire en terre naturelle sur laquelle sont stationnés divers véhicules et épaves.

Les enchères ne pourront être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de NIMES contre récépissé d'une caution bancaire irrévocable ou d'un chèque de banque rédigé à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats, représentant 10% du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 €.

Le cahier des conditions de la vente peut être consulté au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de NIMES (RG N° 22/00047).

Pour tous renseignements, s'adresser à la SELARL SARLIN CHABAUD MARCHAL & ASSOCIES, Avocat poursuivant la vente en son Cabinet 28 Rue Ruffi à NIMES (www.ergaomnes-avocats.fr).